



L'adaptation aux impacts climatiques

Points saillants

Objet

Des rapports gouvernementaux ont démontré que les impacts des changements climatiques se font sentir dans toutes les régions du pays et dans beaucoup de secteurs économiques. Ces impacts, et le besoin de s'y adapter, concernent presque tous les portefeuilles du gouvernement fédéral et ont des conséquences importantes sur les politiques et les programmes qui touchent la santé des Canadiens ainsi que l'industrie, les infrastructures et les écosystèmes du pays. Le gouvernement fédéral est bien placé pour aider les Canadiens à diminuer leur exposition aux risques découlant des changements climatiques du fait qu'il peut diffuser de l'information sur les impacts et les mesures d'adaptation.

Nous avons examiné cinq ministères fédéraux clés dont le mandat est particulièrement visé par les changements climatiques – Environnement Canada, Ressources naturelles Canada, Santé Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada et Pêches et Océans Canada. Nous avons vérifié s'ils cernent et évaluent les risques que posent les changements climatiques dans les secteurs de responsabilité qui relèvent de leur compétence respective. Nous avons aussi vérifié s'ils prennent des mesures pour s'adapter aux risques en en tenant compte dans leur planification et leur prise de décision.

Nous avons examiné quatre programmes d'adaptation aux changements climatiques en vigueur dans ces mêmes ministères afin de déterminer si ceux-ci avaient recueilli et diffusé l'information de manière utile, pour répondre aux besoins des intéressés – par exemple, d'autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires, les collectivités autochtones, les administrations municipales, les secteurs de l'industrie, les organisations non gouvernementales et les universitaires.

Les travaux de vérification dont il est question dans le présent chapitre ont été pour l'essentiel terminés le 8 juin 2010.

Pertinence La santé des Canadiens et l'environnement naturel, les collectivités ainsi que l'économie du Canada sont vulnérables aux impacts des changements climatiques. Certains de ces impacts se manifestent déjà d'un bout à l'autre du pays. Ils sont le plus évidents dans le Nord canadien où, par exemple, le pergélisol fond avec les températures qui se réchauffent, ce qui nuit à la stabilité des routes, des bâtiments, des pipelines et d'autres éléments d'infrastructure.

Pour nous adapter aux changements réels ou prévus du climat, nous devons modifier nos décisions, nos activités et notre façon de penser. Ces modifications sont nécessaires tant pour minimiser les effets négatifs des impacts que pour tirer profit des avantages et des possibilités qui se présentent. Le gouvernement reconnaît que les changements climatiques sont inévitables et que nous devons nous adapter à leurs impacts pour en réduire la gravité.

- Constatations**
- Le gouvernement n'a pas établi de priorités claires pour répondre au besoin de s'adapter aux changements climatiques. Bien qu'il se soit engagé en 2007 à produire une politique fédérale sur l'adaptation afin de contribuer à l'établissement de priorités en vue d'actions futures, le gouvernement n'a toujours pas de politique, de stratégie ou de plan d'action en place. Les ministères n'ont donc pas l'orientation stratégique centrale dont ils ont besoin pour définir des priorités et coordonner les efforts qu'ils déploient pour trouver des façons plus efficaces et efficientes de gérer les risques liés aux changements climatiques.
 - Dans l'ensemble, les ministères que nous avons examinés n'ont pris aucune mesure concrète d'adaptation aux impacts des changements climatiques. À quelques exceptions près, ils doivent encore établir des politiques et des pratiques ou modifier celles qui existent pour mieux faire face aux risques. Cela dit, Pêches et Océans Canada, Ressources naturelles Canada, Santé Canada et Environnement Canada ont franchi les premières étapes de la gestion des risques en évaluant les risques dans leurs secteurs de responsabilité et en établissant un ordre de priorités. Affaires indiennes et du Nord Canada a amorcé, dans l'ensemble du Ministère, une évaluation des risques qu'il doit gérer en ce qui concerne les changements climatiques, mais le Ministère ne l'a pas encore terminée.

- Pour les quatre programmes que nous avons examinés, il y a eu échange d'information sur les impacts climatiques et les mesures d'adaptation afin de répondre aux besoins des clients, intervenants et partenaires qui utilisent ces programmes. Toutefois, les programmes ne peuvent satisfaire la demande croissante d'information. Or, le financement des programmes d'adaptation en vertu du Programme de la qualité de l'air du Canada doit prendre fin en mars 2011, et rien n'est prévu pour répondre aux besoins qui se feront sentir après cette date.

Réaction des ministères — Les ministères acceptent toutes nos recommandations. Une réponse détaillée suit chacune des recommandations du chapitre.